



COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance extraordinaire du 1^{er} février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier février,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Valérie MICK RIVES, Maire

Présents : Mme MICK RIVES Valérie, M. BALDY Patrick, M. BLANQUART Jean-Marc, Mme BOUILLER Virginie, M. CORRE Daniel, M. GAULE Sylvain, Mme JOURDAN Patricia, M. LUCAS Marc

Pouvoirs : M. CONRAD-BRUAT Laurent donne pouvoir à M. CORRE Daniel, Mme VAN ASSCHE Anabelle donne pouvoir à Mme MICK RIVES Valérie, M. SERPETTE Patrick donne pouvoir à M. BLANQUART Jean-Marc, Mme LEGRAS Evelyne donne pouvoir à M. GAULE Sylvain, Mme MARECHAL Laura donne pouvoir à Mme JOURDAN Patricia

Secrétaire de séance : M. BALDY Patrick

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 13

N° 2025/01

Objet : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025 - Travaux de rénovation et d'éclairage dans la Mairie, l'école et la salle polyvalente de Fontenay-le-Vicomte

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2334-32 à L.2334-39 et R.2334-19 à R.2334-35 ;

VU la Loi de Finances pour 2011 n°2010-1657 du 29 décembre 2010, notamment son article 179 ;

VU la Loi de Finances n°2023-1322 du 29 décembre 2023 pour 2024 ;

VU le Décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement ;

VU le courrier du Préfet de l'Essonne, en date du 10 décembre 2024, portant appel à projets 2025 pour la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), à la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et le fonds vert ;

VU le plan de financement ci-annexé ;

CONSIDÉRANT la nécessité de réaliser des travaux de rénovation à la salle polyvalente et à la Mairie, ainsi que de remplacer les faux plafonds et les luminaires existants par des éclairages en LED dans l'école et dans les locaux de la Mairie, notamment les travaux suivants :

- Travaux de ravalement des façades et démoussage de la toiture de la salle polyvalente, pour un montant de 19 698,50 HT, soit 23 638,20 € TTC,
- Travaux de film solaire dans la salle polyvalente, pour un montant de 1 616,00 € HT, soit 1 939,20 € TTC,
- Remplacement des faux plafonds et des luminaires par des pavés en LED dans les sanitaires de la cantine et dans la cuisine, pour un montant de 2 406,00 € HT, soit 2 887,20 € TTC,
- Pose de pavés LED dans le bureau de la Directrice et pose d'un faux plafond et de pavés en LED dans la salle des Maîtres, pour un montant de 2 589,00 € HT, soit 3 106,80 € TTC,
- Pose de faux plafond, remplacement de l'éclairage existant par des pavés LED, travaux de peinture et de revêtements de sols dans la salle de réunion et le bureau du Service Social au 1^{er} étage de la Mairie, pour un montant de 9 729,00 € HT, soit 11 674,80 € TTC.

Soit un montant total de travaux qui s'élève à 36 038,50 € HT, soit 43 246,20 € TTC ;

CONSIDÉRANT que les travaux de création, rénovations, équipement des bâtiments et des équipements publics communaux (dont écoles, restaurants scolaires, églises, éclairage), avec priorité donnée aux travaux participant à la stratégie de transition écologique, répondent aux opérations éligibles au titre de la DETR 2025 ;

CONSIDÉRANT que la commune peut bénéficier d'une subvention maximum de 18 019,00 € représentant 50 % du montant HT de l'opération ;

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025, pour un montant de 18 019,00 €, correspondant à 50 % du montant HT de l'opération, notamment la réalisation de travaux de rénovation à la salle polyvalente et à la Mairie, ainsi que le remplacement des faux plafonds et des luminaires existants par des éclairages en LED dans l'école et dans les locaux de la Mairie.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel.

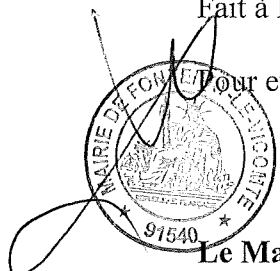
S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention.

DONNE pouvoir à Madame le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait à Fontenay-le-Vicomte, le 3 février 2025

Pour extrait conforme



Le Maire,
Valérie MICK RIVES

NOTICE EXPLICATIVE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219102449-20250201-2025-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2025

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2025 - TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'ÉCLAIRAGE DANS LA MAIRIE, L'ÉCOLE ET LA SALLE POLYVALENTE DE FONTENAY-LE-VICOMTE

Après un état des lieux, il s'avère nécessaire de réaliser des travaux de rénovation ainsi que de remplacer des éclairages existants par des LED dans des bâtiments communaux.

En effet, les locaux du 1^{er} étage de la Mairie sont vétustes et nécessitent des travaux de peinture et de rénovation énergétique. Il est également nécessaire de remplacer les faux plafonds et de poser des luminaires en LED dans le bureau de la Directrice, la Salle des Maîtres ainsi que dans les sanitaires de la cantine et la cuisine.

En ce qui concerne la salle polyvalente, ce bâtiment a besoin d'un ravalement, de la pose de films solaires et sa toiture d'un démoussage.

Aussi, les travaux de création, rénovations, équipement des bâtiments et des équipements publics communaux (dont écoles, restaurants scolaires, églises, éclairage), avec priorité donnée aux travaux participant à la stratégie de transition écologique, répondent aux opérations éligibles au titre de la DETR 2025.

Dans ces conditions, la Collectivité sollicite cette subvention pour les travaux suivants :

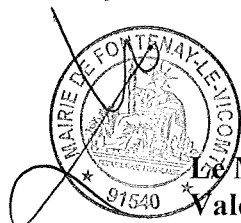
- Travaux de ravalement des façades et démoussage de la toiture de la salle polyvalente, pour un montant de 19 698,50 HT, soit 23 638,20 € TTC,
- Travaux de film solaire dans la salle polyvalente, pour un montant de 1 616,00 € HT, soit 1 939,20 € TTC,
- Remplacement des faux plafonds et des luminaires par des pavés en LED dans les sanitaires de la cantine et dans la cuisine, pour un montant de 2 406,00 € HT, soit 2 887,20 € TTC,
- Pose de pavés LED dans le bureau de la Directrice et pose d'un faux plafond et de pavés en LED dans la salle des Maîtres, pour un montant de 2 589,00 € HT, soit 3 106,80 € TTC,
- Pose de faux plafond, remplacement de l'éclairage existant par des pavés LED, travaux de peinture et de revêtements de sols dans la salle de réunion et le bureau du Service Social au 1^{er} étage de la Mairie, pour un montant de 9 729,00 € HT, soit 11 674,80 € TTC.

Soit un montant total de travaux qui s'élève à 36 038,50 € HT, soit 43 246,20 € TTC.

La durée des travaux est estimée à 5 mois (date prévisionnelle des travaux : du 01/08/2025 au 31/12/2025).

Les objectifs principaux des travaux de rénovation énergétique visent à réduire l'empreinte énergétique du bâtiment par la baisse des consommations d'énergie.

L'estimation du montant total de cette opération s'élevant 36 038,50 € HT, la Ville pourrait bénéficier d'une subvention maximale de 18 019,00 €, correspondant à 50 % du coût HT de l'opération, conformément au plan de financement ci-joint.



Le Maire,
Valérie MICK RIVES



COMMUNE DE FONTENAY-LE-VICOMTE

**DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.)
PROGRAMME 2025**
PLAN DE FINANCEMENT
**OPERATION : TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'ÉCLAIRAGE DANS LA MAIRIE,
L'ÉCOLE ET LA SALLE POLYVALENTE DE FONTENAY-LE-VICOMTE**

	Montant H.T.	T.V.A. (20%)	Montant T.T.C.
Travaux de ravalement des façades et démoussage de la toiture de la salle polyvalente	19 698,50 €	3 939,70 €	23 638,20 €
Travaux de film solaire dans la salle polyvalente	1 616,00 €	323,20 €	1 939,20 €
Remplacement des faux plafonds et des luminaires par des pavés en LED dans les sanitaires de la cantine et dans la cuisine	2 406,00 €	481,20 €	2 887,20 €
Pose de pavés LED dans le bureau de la Directrice et pose d'un faux plafond et de pavés en LED dans la salle des Maîtres	2 589,00 €	517,80 €	3 106,80 €
Pose de faux plafond, remplacement de l'éclairage existant par des pavés LED, travaux de peinture et de revêtements de sols dans la salle de réunion et le bureau du Service Social au 1 ^{er} étage de la Mairie	9 729,00 €	1 945,80 €	11 674,80 €
TOTAL OPERATION	36 038,50 €	7 207,70 €	43 246,20 €

Montant DETR (50 % du coût H.T. de l'opération)	18 019,00 €
Fonds propres	18 019,50 €

TOTAL	36 038,50 €
--------------	--------------------



**Le Maire,
Valérie MICK RIVES**